SAMEDI 1[illegible] OVEMBRE 1879. N° 291

Le Nouveau Cettois

Le Numéro 5 Centimes

JOURNAL RÉPUBLICAIN

QUOTIDIEN

POLITIQUE, COMMERCIAL ET MARITIME

Le Numéro 5 Centimes

ABONNEMENTS :

HERAULT, GARD, AVEYRON, AUDE, Trois Mois.
TARN..... 4 fr. 50
AUTRES DÉPARTEMENTS..... 5 fr. 50

On s'abonne à Cette, 5, quai de Bosc, 5

INSERTIONS :

ANNONCES, 30 cent. la ligne.—RÉCLAMES, 50 c.
FAITS DIVERS : 1 fr. — CHRONIQUES LOCALES, 2 fr. la ligne.

Sont reçues aux Bureaux du Journal, 5, quai de Bosc, 5.

Les lettres non affranchies seront refusées.

Cette, le 14 novembre.

En annonçant que M. Le Royer renonçait à son projet de réforme de la magistrature, nous disions que nombre de personnages politiques d'une haute notoriété avaient conseillé au garde des sceaux de charger le conseil d'Etat d'élaborer le projet qu'il ne réussissait pas à mettre au jour. Cette façon de se tirer d'embarras, qui présente l'avantage de décharger le ministre d'une partie de la responsabilité qu'il n'a pu se décider à assumer tout entière, paraît devoir être adoptée, et l'on croit que M. Le Royer ne tardera pas à faire appel au Conseil d'Etat. C'est, du moins, le bruit qui court parmi les membres de cette assemblée, et nous avons lieu de le croire tout à fait fondé.

Un certain nombre de conseillers généraux de la Seine se proposent, malgré les conseils si sages qui leur ont été donnés par les organes les plus autorisés, d'opposer une protestation au décret qui a annulé le vœu formulé en faveur de l'amnistie plénière. Dans une réunion qui a eu lieu à l'issue de la dernière séance, ces conseillers ont discuté les termes de cette protestation, et il est probable que le document qui a été élaboré sera lu au début de la prochaine réunion du conseil général.

Nous avons dit, lors de la signature du décret d'annulation, que le gouvernement avait tort de ne pas laisser tomber cette affaire ; mais nous disons aujourd'hui que le conseil général ferait mieux de s'en tenir à la démonstration qu'il a faite et qui a produit alors tout l'effet qu'elle pouvait produire. Agir autrement n'est pas conforme à la sagesse, et c'est même faire tort à la cause qu'on prétend défendre.

On a dit que, dans le dernier conseil des ministres, le cabinet avait confirmé sa résolution de s'opposer à toute tentative de résurrection de la question d'amnistie; l'information est exacte, mais le conseil n'a pas encore examiné la question de la procédure qu'il lui conviendra de suivre. Il est probable, cependant, qu'il s'opposera à la déclaration d'urgence, et que c'est sur l'urgence que se compteront les défenseurs et les adversaires de la proposition. La question sera abordée dans le prochain conseil des ministres.

Chronique Commerciale

Narbonne, 13 novembre.

On remarquera l'énorme expédition de notre gare. L'encombrement y est tel que les réceptions ne se font qu'avec une extrême lenteur et que l'administration a été obligée de louer un personnel supplémentaire très considérable. Les besoins du dehors seront donc très grands cette année, ce n'est pas la spéculation qui fait valoir la marchandise, mais le manque de vin à l'intérieur.

Du reste à mesure que la situation s'éclaire, on reconnaît le caractère exceptionnel de la nouvelle campagne : le *Moniteur vinicole* qui est le journal du commerce de Bercy dit que la récolte ne dépassera pas 30 millions d'hectolitres et l'on sait dans quel sens portent ses exagérations. Nous tenons de négociants de premier ordre que l'on ne peut compter sur plus de 25 millions, avec cette circonstance agravante que les vins du Centre sont impossibles.

On espérait trouver un contre poids dans les vins d'Espagne, mais ils deviennent tous les jours plus chers et atteignent à Port-Vendres le prix de 40fr. l'hec. On peut juger d'après cela quel peut être l'avenir de l'article.

(L'Union)

On lit dans le *Républicain* de Narbonne :

Les achats se poursuivent avec une activité qui ne se ralentit pas, comme le prouvent les numérations ci-dessous. On s'explique très bien l'intensité de ce mouvement, et sa durée par le peu d'importance de la récolte 1879, qui n'est d'après les renseignements des feuilles spéciales que de 30 millions d'hectolitres ; c'est la plus petite qu'ait vu la France, depuis l'année 1861 qui ne fût que de 29 millions, d'une qualité moins mauvaise que la récolte présente qui forme à cet égard une très remarquable et très malheureuse exception, dans tous les départements autres que ceux du Midi.

Ces derniers outre l'avantage d'être seuls à avoir fait du vin potable, ont celui d'avoir produit plus du tiers de la récolte totale.

Rivesaltes, 8 novembre.

Les maisons de commerce de Rivesaltes achètent les vins aux prix suivants :

Petits vins à 34 et jusqu'à 36 fr. la charge.

Gros vins ou vins de coupage, 49 et 50 fr. la charge.

Il s'est traité dans les prix ci-dessus, dans le courant de la semaine, environ 15 mille charges.

Certaines caves ont été exceptionnellement payées un peu plus cher.

NOUVELLES DU JOUR

On assure qu'il a été décidé que les séances des Chambres commenceront dorénavant à une heure et demie au lieu de

---

FEUILLETON DU *NOUVEAU CETTOIS*

N. 13.

LA PART DE PARADIS

Par Gustave TOUDOUZE

A dix heures, le clairon sonna l'extinction des feux : la note plaintive se prolongea pendant quelques secondes à travers le grand silence de la nuit. Les fenêtres de la caserne devinrent sombres : le caporal souffla la chandelle. Tout rentra dans le calme et l'obscurité ; des ronflements sonores emplirent les chambrées.

Le lit de Martial resta vide.

En trois et quatre heures, une lueur rose commença à miroiter dans les carreaux des fenêtres, venant taquiner les yeux encore gonflés de sommeil, courant sur des faces bouffies, illuminant richement tout cet intérieur à l'aspect sale et sordide.

Les ouvertures brunes en furent soudainement égayées ; quelques têtes se redressèrent, envoyant un bonjour matinal aux camarades. Ce fut comme un immense retour à la vie. Les voisins de lit de Martial virent que sa paillasse n'avait pas été touchée.

— Bigre ! fit l'un d'eux avec une moue significative, le Parisien a découché : son compte est bon.

— Il va tâter de la prison, reprit l'autre.

— Il se sera cru à Paris.

— Pour faire ses farces ! coquin de Parisien !

Ils eurent tous deux un gros rire.

— Hé ! là-bas, gronda une voix maussade, allez-vous bientôt vous taire ! Le réveil n'est pas sonné. Laissez dormir les autres, si vous n'avez plus sommeil.

Les causeurs se renfoncèrent sous leur couverture respective, reconnaissant la voix du caporal.

A cinq heures et demie, les compagnies se formaient en rang dans la cour de la caserne, Vanbois n'avait encore reparu.

L'appel eut lieu, et il fut pour la seconde fois porté absent : cela devenait grave, car la punition augmentant en proportion de la faute, il méritait plusieurs jours de prison, et cette peine ne devait être subie qu'après la période des treize jours d'instruction.

— Le capitaine se rendit auprès du commandant pour lui signaler Martial Vanbois ; au même moment, une rumeur se produisait à la porte de la caserne.

La sentinelle venait d'appeler précipitamment le sergent du poste ; un groupe de soldats se pressait avec des exclamations de surprise, des cris d'épouvante et de douleur.

Quatre paysans s'avancèrent portant une sorte de civière sur laquelle s'allongeait une forme raidie, cachée sous une toile grossière, et s'arrêtèrent seulement auprès des officiers qui entouraient le commandant.

Celui-ci se retournait en disant.

— Ainsi, il ne manque que le nommé Vanbois ?

— Présent ! reprit le sergent, rejetant la toile qui couvrait le br ncard.

On aperçut alors une tête pâle, d'un ton de cire, sur lequel tranchait la ligne brune des moustâches, des yeux fermés à

deux heures. Il serait question, pour la Chambre des députés, de supprimer un des deux jours de congé pour hâter la discussion et l'adoption des lois d'affaires.

—

On annonce la nomination de M Cazelles, préfet de l'Hérault, comme directeur de l'administration des prisons, en remplacement de M. Choppin.

—

Le *Journal des Débats* et le *XIX^e Siècle* blâment la proposition acceptée par le conseil municipal de Paris tendant à rétribuer les conseillers municipaux.

—

Hier a eu lieu la réception de M. Henri Martin à l'Académie française. La salle était comble ; l'assistance brillante, et au milieu d'elle, on remarquait Mme Thiers.

M. Henri Martin a fait l'éloge le plus complet de M. Thiers : il a dit que sa mémoire est à jamais liée à l'établissement de la nouvelle société française et qu'il a renoué, en les perfectionnant, les traditions de la première République.

M. Marmier a répondu au récipiendaire en louant, sauf quelques réserves, l'histoire de France qu'il a écrite et où brille surtout, a dit l'orateur, le sentiment patriotique.

—

Les amis de M. Valentin, le regretté sénateur du Rhône, affirment que la cause de son suicide n'est pas celle qui lui a été attribuée par les journaux.. M. Valentin, qui vivait séparé de sa femme et de sa fille, avait, disent-ils, des soucis de famille qui ont motivé sa résolution. Depuis près d'un mois, du reste, son entourage avait remarqué que son optimisme et son entrain habituels avaient fait place à une humeur sombre et à un découragement complet.

—

Le conseil des ministres s'est réuni hier matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Grévy. La délibération a pris fin à onze heures et quart.

Le conseil s'est de nouveau occupé des questions pouvant être soulevées à la rentrée.

—

Le mouvement préfectoral annoncé depuis quelque temps aura une grande importance. Il est en effet à peu près certain que les vacances créées dans l'administration centrale des prisons par la retraite de MM. Choppin, de Harambure et consorts vont être comblées par des fonctionnaires de la haute administration préfectorale, et il y aura par conséquent à pourvoir plusieurs préfectures.

—

Le *Voltaire* et la *République française* annoncent que la révocation du maréchal Canrobert des fonctions de président de la commission de classement des officiers proposés pour l'avancement a été décidée.

—

M. Cochery, ministre des postes et des télégraphes, déposera, à la rentrée des Chambres :

1. La série des projets portant approbation des conventions conclues entre la France et l'Angleterre, la Belgique, la Suisse, l'Espagne et l'Italie pour l'abaissement des taxes télégraphiques.

2. Le projet autorisant l'administration des postes à faire effectuer le protêt des effets de commerce dont le recouvrement lui est confié.

—

La *Presse* annonce qu'on a trouvé, hier, le cadavre de M. Philippart en putréfaction complète, au sixième étage du numéro 12 de la rue Cadet. La mort remonterait à environ quinze jours. On croit à un suicide, qu'on attribue au dérangement de ses facultés mentales, à la suite de son désastre financier.

D'un autre côté, des nouvelles de Toulon assurent que M. Philippart est en ce moment à l'Ile du Levant, commune d'Hyères, propriété appartenant à sa femme.

—

Nous avons parlé de la réunion qui a eu lieu, il y a quelques jours, au ministère de justice et du projet de rattachement de la gendarmerie au ministère de l'intérieur ou à celui de la justice. Il nous revient que, pour répondre à ce projet, on prépare, dans les bureaux de la rue Saint Dominique, une loi dont la présentation serait un véritable coup de théâtre. Il ne s'agirait de rien moins que d'enrégimenter la gendarmerie et de la mettre entièrement à la disposition de chacun des généraux commandant les corps d'armée. Ainsi, toutes, les brigades stationnées dans la région du 18e corps d'armée formeraient un régiment dont le colonel résiderait au chef-lieu et recevrait directement les ordres du commandant du corps d'armée. Cette organisation comporterait la nomination de quatre nouveaux colonels et de cinq lieutenants-colonels.

—

La *France* dit qu'elle reçoit une lettre d'Amérique lui disant que M. Floquet serait nommé ambassadeur.

Nous avons peine croire à cette nouvelle. M. Floquet ne voudra pas quitter sa situation de député.

—

Hier matin, à Marseille, un gendarme de la Drôme, à la recherche de sa fille qui était venue accoucher clandestinement à Marseille, l'ayant trouvée dans la rue des Récollets, lui a donné un coup de poignard.

Retournant ensuite contre lui cette arme encore fumante du sang de sa fille, il s'en est porté un coup.

L'état du gendarme et de sa fille est désespéré ; on les a transportés immédiatement à l'hôpital.

Chronique Cettoise

SOUSCRIPTION

EN FAVEUR DES VICTIMES DES INONDATIONS DES PROVINCES ESPAGNOLES DE MURCIE, ALICANTE, ALMÉRIA ET MALAGA.

10e LISTE

Souscriptions recueillies par le Comité.

MM.	Francs.
Rigaud, agent de la Cie Hispano-Française,	20 »
Juan Canto,	10 »
A. Baille,	5 »
Marquerol,	10 »
Vaillard et Granier,	20 »
B. Gairard fils,	10 »
Fabre Falgueirettes,	10 »
Maillé frères,	10 »
Brel fils, de Mèze,	5 »
Barthélemy Dugas,	20 »
E. Gabalda,	10 »
I. Cardonnet,	5 »
J. Gnecco,	10 »
J. Soviano,	20 »
L. Vives,	5 »
Ribes et Moreau,	10 »
A. Juge fils,	10 »
A. Couderc Jeune,	10 »
Duperray,	5 »
Beaufort,	5 »
Félix Fondère,	20 »
Auguste Soulèze,	20 «
Eugène Valette	20 »
Gavietti François,	20 »
Torrens, capitaine du *Navidad*,	10 »
J. Michel, capitaine de l'*Adela*,	10 »
Mateo Cué, 1er mécanicien du *Navidad*,	10 »
N. Zaragoza, 2me capitaine du *Navidad*,	5 »
2me mécanicien du *Navidad*,	5 »
Joseph Eymar, de Montpellier,	5 »
La tripulacion del vapeur *San-José*,	43 »
Total	373 »
Total des listes précédentes,	4.892 25
Ensemble	**5.265 25**

Pendant qu'il était entrain d'opérer l'enlèvement de la suie, un jeune ramoneur a été précipité du haut en bas de la cheminée. Dans sa chute, ce jeune homme a eu la tête fortement contusionnée et l'état assez grave de sa blessure a necessité son transfert à l'hôpital.

Quelle n'a pas été la surprise des pêcheurs possesseurs des filets placés au pont Virla, quand au milieu des poissons ils ont trouvé un fût de vin.

M. A. Valette, marchand de vin, quai de la Ville, possesseur du tonneau perdu le tient à la disposition de son propriétaire.

Un feu de cheminée s'est déclaré hier, à 4 heures 1[2 du soir, dans la maison de M. Brau, rue de l'Hospice, n° 60, il a été promptement éteint avec le secours de quelques voisins. Les dégâts sont insignifiants.

---

jamais, et une capote bleue devenue noire par places. Une énorme déchirure trouait l'uniforme à l'endroit du cœur ; aux coins des lèvres, quelques gouttes de sang s'étaient séchées.

VII

Le crime avait eu lieu spontanément, presque sans phrases et sans explications, tellement cela paraissait faire partie de l'existence et de la pensée du vieux Chouan.

Martial ne trouva même pas le temps de se reconnaître, de comprendre : la brute farouche se rua sur lui avec l'élan aveugle de l'animal dont il portait le nom. Ce fut le heurt sauvage du taureau qui voit une étoffe rouge et se jette tête baissée, tout entier au moment. Face-de-Bœuf redevint pour un moment le partisan implacable des landes et des genêts, le tueur de Bleus.

Jeanne, terrifiée, collée au mur, les mains jointes, les lèvres balbutiantes, voyait enfin s'accomplir sans pouvoir s'y opposer, le sanglant projet qui couvait depuis quelques jours dans le cerveau halluciné de son grand-père.

Quant le vieillard s'écria, avec une violence haineuse :

— Martial Vanbois, je te trouve donc enfin !

La jeune fille, au courant de la sinistre histoire, lui dit vainement :

Grand-père ! ce n'est pas lui ; tu te trompes. Celui-ci est un jeune homme.

Le Chouan lui jeta cette réponse folle :

— Le meurtrier de mon père était un jeune homme : c'est lui.

Saisissant Martial à la gorge, avec une force irrésistible, il le traîna sous le cadre renfermant le brevet d'officier de Jérôme Croisille, sans que le jeune homme pût même articuler une plainte.

— Sang pour sang ! hurla le fou, en levant son poing armé d'un couteau.

Ce fut comme un holocauste antique devant un autel consacré. La lame plongea deux fois dans la poitrine du malheureux, qui roula sur la terre battue formant le sol de la chambre, tandis que le vieillard, secouant ses mains trempées de sang, disait :

— Mon père, tu es vengé, et puis aller te retrouver au ciel : j'ai regagné ma part de paradis !

Il s'agenouilla dans la mare sanglante, marmottant une prière et déroulant dévotement son chapelet, comme il le faisait autrefois, derrière les haies, sur la lande, en pleine campagne, après chaque lutte avec les soldats républicains. Il avait cru tenir un Bleu sous son lourd sabot, et, pour lui, c'était un soldat de Kléber qui gisait là sans vie, abattu à ses pieds. Le Chouan accomplissait une action pieuse en frappant sans pitié un pareil ennemi.

. . . . . .

De grand matin, un paysan, s'étonnant de voir déjà entre bâillée la porte de la maison de Mathieu, entra pour lui souhaiter le bonjour. Il poussa un cri de terreur en trouvant la chambre vide avec ce cadavre de soldat, raidi au milieu de la pièce.

Le vieillard et sa fille avaient disparu.

VIII

L'ancienne demeure des ducs de Laval et de la Trémouille, dont les assises furent posées dans le huitième siècle pour arrêter les courses des Bretons, est bien déchue de sa noble et haute origine : de nos jours, elle sert à enfermer les voleurs et les assassins, étant devenue la prison de Laval.

(*La suite au prochain numéro*)

Le nommé Mérabail Jean-Marius, âgé de 16 ans, mousse, à l'école Navale, a été arrêté sous l'inculpation de vol.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CETTE
du 13 au 14 novembre 1879

Naissances

0 Fille, 1 Garçon

DÉCÈS

Un enfant en bas âge.

Théâtre de Cette

DIRECTION DE M. JANROY

Samedi 15 *Novembre*

Avec le concours de Mlle Marie MINEUR, du théâtre national de l'Opéra-Comique

La Périchole

Opéra bouffe en trois actes.

Grand opéra en 4 actes

Les Noces de Jeannette

Opéra comique en un acte

Bureaux à 7 heures et demie ; rideau à 8 heures.

M. MARGOTON, médecin, voyage en ce moment pour faire des expériences sur la destruction du phylloxera, ce terrible ravageur de la vigne.

L'auteur possède un procédé infaillible et pratique pour le combattre et le détruire dans trois minutes.

M. Margoton se transporte chez le premier magistrat des villes et des communes où il passe, c'est-à-dire chez Monsieur le Maire, lui offre son concours gratuit et le prie de vouloir bien nommer une commission composée de douze membres, dont six agriculteurs et six pris dans le conseil municipal ; il les invite à se rendre à l'heure indiquée sur un lieu infecté de la maladie ; et là, en présence de la commission, l'inventeur commence son traitement sur le pied du cep et en détruit le puceron et les œufs qui s'y forment, ainsi que dans la terre environnante. Cette opération dure trois minutes tout au plus ; puis il met douze minutes pour corroborer le pied de la vigne et lui rendre la vigueur nécessaire à la fertilisation.

Des expériences ont été faites dans diverses villes ou communes, telles qu'à Villefranche d'Aveyron, à Peyriel-de-Mer, canton de Siéjean, Narbonne (Aude), à Vias, Agde, Cette (Hérault) ; les succès obtenus sont constatés par des procès-verbaux des commissions et par MM. les Maires.

NOTA. — Si quelque propriétaire désire avoir des renseignements, M. Margoton est descendu au Grand-Hôtel Gallion, rue des Hôtes, à Cette.

NOS TÉLÉGRAMMES

Constantinople, 12 novembre.

La Porte a rappelé une partie des troupes concentrées sur les frontières grecques. Le corps d'armée détaché à Gallipoli a été licencié.

Rome, 13 novembre.

M. le marquis de Noailles est de retour ici depuis deux jours. Il a rendu hier visite à M. Cairoli. Le roi ira le 14 novembre rendre visite au prince impérial d'Allemagne. Il viendra ensuite à Rome. La convention prorogeant au 31 décembre 1880 le traité de commerce entre l'Angleterre et l'Italie a été signée hier.

Berlin, 13 novembre.

On assure, dans les cercles militaires, que le ministre de la guerre a donné l'ordre d'augmenter le matériel d'artillerie dans les forteresses de Metz et de Posen.

Paris, 14 novembre.

Le bruit a couru hier soir que M. Challemel-Lacour pourrait bien remplacer prochainement M. Teisserenc de Bort à l'ambassade de Vienne.

— On mande de Calais qu'une goëlette, probablement française, s'est perdue, corps et biens, à 50 mètres au nord de la jetée Est.

— Les prétendus dissentiments qui existent entre le président de la République et le président de la Chambre des députés sont une pure invention des journaux réactionnaires.

— M. de Freycinet, ministre des travaux publics, déposera une série de projets de loi, dépendant de son grand système de travaux et destinés à autoriser la construction de divers ports maritimes, canaux et chemins de fer compris dans les classements généraux votés par les Chambres.

Paris, 14 novembre, soir.

L'*Officiel* publie le mouvement judiciaire annoncé. Des grâces, commutations et réductions de peines ont été accordées à 322 déportés ayant appartenu à l'armée et condamnés pour délits de droit commun.

— Il est inexact que MM. Grévy et Gambetta chassèrent hier à Marly, ils chasseront dimanche après avoir déjeuné à l'Elysée.

— Une explosion a eu lieu dans la matinée à l'arsenal de Toulouse; quinze femmes et sept hommes ont été blessés. Il n'y a personne de mort.

— Le général Billot a pris, dans la matinée, possession de son commandement à Marseille ; répondant au maire, qui lui a souhaité la bienvenue, le général a dit que la République peut compter sur lui ; il le remercie du concours que lui a offert la municipalité pour réaliser le but commun : la régénération de la France.

— On mande de Rome que le bruit de la démission des ministres est complètement inexact.

Marine

MOUVEMENT DU PORT DE CETTE

ENTRÉES

Du 12 au 13 novembre

Venant de

Marseille vap. fr. *Hérault*, 193 tx, cap. Gauthier, lest.

SORTIES

Du 12 au 13 novembre

Allant à

Marseille, vap. fr. *Hérault*, cap. Gauthier, diverses.

Marseille vap. fr. *Mitidja*, cap. Gervais, diverses.

Bari, vap. it. *Daunos*, c. Gallo, f. vides.

Borios; bal. fr. *Jules Maria*, c. Fourcade, diverses.

BULLETIN FINANCIER

de la

BANQUE NATIONALE

Capital 30,000,000

11, Rue Lepelletier, PARIS

BOURSE DU 13 NOVEMBRE 1879

La Banque d'Angleterre n'a pas élevé le taux de l'Escompte comme on pouvait le prétendre et le bilan de la Banque de France est assez bon, surtout si on tient compte du relèvement du prix de l'argent métal. Aussi le marché a-t-il aujourd'hui meilleure allure. Les cours se sont relevés dans une certaine mesure dont on doit se montrer satisfait, puisque le mouvement de reprise ne peut être déterminé que par les achats au comptant. La spéculation en effet se tient encore sur la réserve et le marché commence à peine à reprendre un peu de calme. Les rentes françaises donneront encore longtemps le ton : le 3 % est à 81.05, le 5 % à 114.90. l'amortissable à 82 70. Cependant il faut aussi constater une légère amélioration sur les cours des Sociétés de Crédit : la Banque de Paris fait 828, la Banque d'Ecompte 700, la Banque hypothécaire 602.

Les fonds étrangers sont fermes : l'Italien est à 79. Les fonds Russes seuls ont baissé dans une certaine mesure.

RENSEIGNEMENTS

Banque de France. Le bilan affiché en bourse aujourd'hui constate une augmentation de 45,415,000 fr. dans le portefeuille, de 3.510.000 dans les avances, de 24,077 000 dans la circulation ; de 11.078.000 dans le compte du trésor ; et une diminution de 16,008,000 dans l'encaisse, de 12.914000 dans les comptes particuliers. Les bénéfices de la semaine sont de 618,000 francs, la proportion de l'encaisse à la circulation de 90.71 %.

Encaisse Or : 829.956,220 fr. - Argent : 1.207.711.014 fr.

La Banque Nationale exécute les Ordres de Bourse, encaisse tous les coupons, répond par lettre à toute demande de renseignements.

Native-Guano-Phylloxérique

DE LA

NATIVE GUANO COMPANY LIMITED

A AYLESBURY (Angleterre)

Destruction du Phylloxera par l'asphyxie.

Engrais de premier ordre pour la vigne.

Résultats garantis

DÉPOTS :

A Cette, chez M. Antonin BAILLE, quai de la République, 1.

A Montpellier, chez M. Emile VINCENT.

A Béziers, chez M. Louis HUE.

A Bédarieux, A. ABBES

A Louer ou à Vendre

UN

GRAND ÉTABLISSEMENT

Occupé précédemment par une distillerie, comprenant huit Magasins, deux Cours, une Maison d'habitation et un Jardin, le tout sis à Mèze rue Nationale.

S'adresser au bureau du Journal.

Prime Gratuite d'Argenterie

A CHOISIR SUR LES ARTICLES SUIVANTS

1° Un service à café, composé de 6 cuillers métal blanc argenté, modèle riche à filets avec joli écrin ;

2° Une magnifique timbale guillochée, argentée ;

3° Un très-beau couvert de table (cuiller et fourchette) métal blanc argenté, genre riche, avec filets.

Tous ces articles, *d'argenture de première qualité*, sortent de la grande maison d'orfèvrerie Adolphe BOULENGER, de Paris.

Par suite de traités très-importants passés avec cette maison, l'Administration de la *Situation*, journal de grand format, le plus complet et le plus répandu des journaux financiers, le meilleur guide accrédité de l'épargne, offre *à titre de prime gratuite*, à toute personne qui prendra un abonnement d'un an (4 fr.) ou qui renouvellera son abonnement, *l'un des articles ci dessus, au choix*, expédié *franco* en province.

On s'abonne sans frais à la *Situation* (4 fr. par an), dans *tous les bureaux de poste* ou à l'administration du journal, 33, rue Vivienne, à Paris

Société générale des Potages économiques

POTAGES

AU

Bouillon de Pot-au-Feu concentré

A l'état sec

PRÉPARATION INSTANTANÉE

Entrepôt général A. CHAPU

PARIS

DIPLOME D'HONNEUR

Economie de temps & d'argent

En tout lieu, à tout heure, pourvu qu'on ait de l'eau, du feu et du sel, on peut obtenir instantanément un excellent **Bouillon** ou **Potage** avec chacun des produits suivants :

Bouillon concentré (en tablettes), la boîte de 30 potages.....	3 f.	»
Tapioca de l'Etoile (garanti de Rio-de-Janeiro, Brésil), la boîte de 20 potages.....	2	50
Perles du Japon, la boîte de 20 potages.....	2	50
Pâtes napolitaines, la boîte de 20 potages.....	2	»
Semoule russe, la boîte de 20 potages.....	2	»
Gluten, la boîte de 20 potages..	2	50
Riz au gras, la boîte de 12 potages.....	1	25
Riz au gras, à la purée de légumes, la boîte de 12 potages..	1	60
Riz au gras, julienne, la boîte de 12 potages.....	1	60
Riz-Condé, la boîte de 12 potages.....	1	60
Julienne, la boîte de 12 potages	2	50

Ne pas confondre avec les extraits de viande

N.-B. — Une notice indiquant la préparation se trouve dans chaque boîte.

DÉPOT A CETTE

F. CHEVALIER FILS

Rue Saint-Pierre, 13

VIENT DE PARAITRE

à la Maison du PONT-NEUF

Rue du Pont-Neuf, N° 4, N° 4 bis, N° 6, N° 8 et N° 10

PARIS

Pour la **Saison d'Hiver** *1879-80*

Le CATALOGUE le plus complet des Vêtements pour

HOMMES, JEUNES GENS ET ENFANTS

avec toutes les gravures de Modes *(dernière création)* et les moyens de prendre les mesures soi-même.

6 SÉRIES EXTRAITES DU CATALOGUE :

VESTON
Grosse mousse, doublé tartan, très soigné.
16 fr.

ULSTER
Draperie frisée, reversible, col pélerine, poches manchon.
19 fr.

L'ELBEUF
Superbe *Vetement complet*, draperie cheviot, doublé tartan.
29 fr.

PARDESSUS
Draperie mousse, doublé tartan, col velours.
19 fr.

ULSTER
Nouveau modèle riche draperie, triple épaisseur, doublé entièrement tartan, large col pélerine, poches manchon.
29 fr.

PARDESSUS
Pour Enfants
Draperie ratinée, doublés chaudement.
8 fr.

Expédition franco dans toute la France à partir de 25 fr

Tout vêtement expédié ne convenant pas, l'argent en est retourné de suite.

ADRESSER LES DEMANDES AU DIRECTEUR DE LA

Maison du PONT-NEUF, Paris

LA MAISON

N'A PAS DE SUCCURSALE

Le Gérant responsable P. BARBET.

POUR FAIREFORTUNE

Demander la CLEF de l'UNION FINANCIÈRE DU JOURNAL DE LA BOURS
à M. FÉLIX Aîné, Directeur général, rue de Richelieu 83, Paris. — *Revenu d'un trimestre d'octobre* : 8.250

COMPAGNIE GENERALE
DES
Bateaux à vapeur à Hélice
Du Nord
Service mensuel et régulier entre
CETTE le HAVRE
et DUNKERQUE

Pour frêt et renseignements, s'adresser M. A. SALONNE, courtier maritime, à CETTE.

NAVIRES EN CHARGE

POUR SANT-BRIEUC
Navire français
MATHILDE
Capitaine LAMBERT

Pour Saint-Brieuc, Binic
Navire français
MARIE
Capitaine PHILIPPE

POUR FÉCAMP
Navire français
Trois-Frères
Capitaine SAVALLE

POUR FÉCAMP
Christophe Colomb
Capitaine DUVAL

Pour Rouen
Alfred Marie
Capitaine LEPRETRE

pour Saint-Malo, faisnt livrer a Saint-Brieux, Dinan, Granville et aux iles anglaises
RENÉ
Capitaine VAUDELET

POUR SAINT-SERVAN
Navire français
ALLIANCE
Capitaine BESNARD.

S'adresser à M. A. SALONNE, courtier maritime, à CETTE.

MERVEILLEUX
12fr. **MONTRE**
AMÉRICAINE à CYLINDRE

se remontant et se mettant à l'heure sans rien ouvrir, en beau métal nickelé richement décoré or relief, envoyée franco avec garantie sur facture et tarif de Montres et Chaînes de tout prix et genre. — Adr mandat ou timbres au dépositaire de France, G. Tribaudeau, fabricant, rue Clos-Saint-Paul, 4, à Besançon (Doubs).

LE MÊME Seul ab ayant exposé à Sydney (Australie) VEND :
[illegible] ordinaires.... 5 fr.
[illegible] à cylindre.... 18 fr.
[illegible] 15 fr.
[illegible] 75 fr.

COPEAUX de GOUDRON
DU Dr BRISSAUD (Breveté s.g.d.g.)
La meilleure préparation de Goudron contre
[illegible] BRONCHITES, GRAVELLE
[illegible] 1 fr. 50

Seul Dépôt à Cette, pharmacie BADOUIN, Grand-Rue.

EPILEPSIE
(MAL CADUC)
GUÉRI PAR CORRESPONDANCE
Par le Médecin Spécial
Dr KILLISCH à Dresde-Neustadt (Saxe)
PLUS DE 8.000 SUCCÈS

A LA BOTTE MARSEILLAISE

CHAUSSURES sur *MESURE*

CONFECTIONS en *TOUS GENRES*

Prix très modérés.

CLARENQ
Rue des Casernes, 24, — CETTE.

MACHINES A VAPEUR VERTICALES
Exposition universelle 1878
MÉDAILLE D'OR
4 DIPLOMES D'HONNEUR
MÉDAILLE D'OR ET GRANDE MÉDAILLE D'OR 1872
Médaille de Progrès à Vienne 1873. Membre du Jury Paris 1875

LES SEULES SUR SOCLE BATI ISOLATEUR

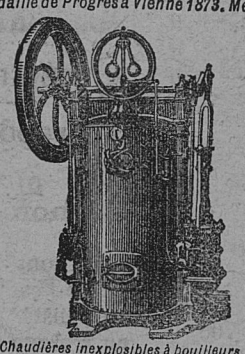

Chaudières inexplosibles à bouilleurs croisés. — Nettoyage facile.

Demi-fixes, fixes ou locomobiles de 1 à 20 chevaux. Toutes ces machines ont leur mécanisme en acier fondu forgé. Meilleur marché que tous les autres systèmes, prenant peu de place, pas d'installation, arrivant toutes montées prêtes à fonctionner, brûlant toute espèce de combustible, conduites et entretenues par le premier venu, et s'appliquant par la régularité de leur marche (assurée par le Régulateur ANDRADE) à toutes les industries, au commerce et à l'agriculture.

Toutes ces machines peuvent faire au frein presque le double de la force pour laquelle elles sont vendues.

Envoi franco des prospectus détaillés.

J. HERMANN-LACHAPELLE
144, Rue du Faubourg-Poissonnière, à PARIS

LA
VELOUTINE
est une poudre de riz spéciale préparée au bismuth, par conséquent d'une action salutaire sur la peau. Elle est adhérente et invisible, aussi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle
CH. FAY, INVENTEUR,
9, rue de la Paix, 9,
PARIS

ON DEMANDE DES **VOYAGEURS** Gain facile, 30 à 50 fr. par jour. Ecrire franco à M. IRIART, 103, rue du Temple, Paris. *Orfèvrerie, Ruolz, Coutellerie.* Fournitures générales pour limonadiers et maîtres d'Hôtel. Bon marché sans concurrence possible. Envoi des tarifs franco.

ON DEMANDE des **REPRESENTANTS** dans ch. canton. Gains assurés de 200 à 300 francs par mois, sans voyager. Ecrire franco à M. Feugueur, rue Denfert-Rochereau, 41, Paris.

Capsules
GOUDRON de GUILLOT
AU FER DIALYSÉ
contre :
La Chlorose, l'Anémie, les Pâles couleurs, les **Menstruations** difficiles, les **Épuisements**, les Faiblesses générales, l'Affaiblissement du sang, les **Maladies** des reins et de la vessie.
Prix du Flacon : 2 fr. 50.
GUILLOT, Pharmacien, à **Toulon**
ET TOUTES PHARMACIES

GROS : Hugot à Paris.
DEPOT : Pharmacie Pailhès, à Cette.

ON DEMANDE des REPRÉSENTANTS dans tous les cantons. Gain facile, 30 fr. par jour. Ecrire franco à M. MANESCAU, rue Héliot, 2, Toulouse.

VERMOUTH DE TURIN
AU QUINQUINA
D'ISNARDI Neveu et Cie
A ALGER
L.-V. BERNARD et Cie, Successeur
Rue Charles-Quint, 5, à Alger.

Médaille d'argent à l'exposition internationale de Marseille (1874). — Médaille de bron à l'exposition agricole d'Alger (1876).

SEULE RÉCOMPENSE

Cette liqueur, préparée par M. ISNARDI neveu, se recommande par ses propriété *apéritives, toniques et fébrifuges*, elle peut remplacer avantageusement les vins d quinquina en général. On la trouve dans tous les cafés.

Sachant que plusieurs établissements se servent de notre étiquette pour rempl nos bouteilles vides d'un vermouth au quinquina qui ne sort pas de notre fabrica tion, nous prions MM. les Cafetiers et consommateurs de refuser toutes les bouteilles qu ne porteraient pas le cachet de notre maison, L. V. BERNARD, à Alger.

VENTE DE 33,000 ACTIONS DE LA
COMPAGNIE AUXILIAIRE
DES CHEMINS DE FER

MM. les acheteurs des **33,000 actions** de la Compagnie Auxiliaire des Chemins de fer, mises à la disposition du public les 26 et 27 septembre dernier, sont informés que les titres définitifs leur sont délivrés, depuis le lundi 27 octobre, contre payement du versement complémentaire de 250 francs :

A Paris, chez M. HENRI de LAMONTA, banquier, 59, rue Taitbout.

Les titres définitifs sont libérés de 250 francs ; ils peuvent être *nominatifs* ou *au porteur*, au choix de l'actionnaire.

Grand Evénement !

Epilepsie — cette maladie — déclarée pour incurable — est guérie suivant les expériences les plus nouvelles de la science dans tous les cas radicalement par le **med. Dr Kirchner, Berlin N. Schœnhauser Allée 168 a.** (approb. à l'étranger) au moyen de l'emploi de son **ANTI-EPILEPTICUM.** Ce remède est officiellement examiné et recommandé par les autorités de la médecine ; il guérit tout sûrement cette terrible maladie, comme chaque autre maladie des nerfs, chose d'une grande importance pour tous ces malheureux atteints d'une telle souffrance, pour laquelle il n'y avait pas de secours jusqu'à présent. Le mandement, etc., nécessaire à l'exécution de la cure sera expédié par retour du courrier contre l'envoi de 25 francs ou aussi contre remboursement. On est prié de s'adresser directement, sous l'explication de la souffrance, à l'adresse ci-dessus.

A PARTIR DU 17 NOVEMBRE

L'Administration, les Bureaux, les Caisses
Le Journal de la Bourse et tous les SERVICES de
L'UNION FINANCIÈRE du JOURNAL de la BOURSE
SERONT INSTALLÉS
PARIS—83, rue de Richelieu, 83—PARIS

Compagnie HISPANO-FRANÇAISE
TRANSPORTS MARITIMES A VAPEUR
ENTRE
CETTE, BARCELONE, VALENCIA ET ALICANTE
Seule Compagnie Languedocienne, dont le siége est à CETTE
Quai de Bosc, 3
Directeur : M. Henry MARTIN.

ADELA, NAVIDAD, SAN JOSE

DÉPARTS : **de Cette** pour Barcelone, Valencia et Alicante, tous lesmercredis et samedis.
— **de Barcelone** pour Valencia et Alicante, tous les dimanches.
— **de Barcelone** pour San Felice de Guixols, Palamos et Cette, tous les mardis et vendredis.
— **de Valencia** pour Alicante, tous les lundis.
— **de Valencia** pour Barcelone et Cette, tous les jeudis.
— **d'Alicante** pour Valencia, Barcelone et Cette, tous les mercredis.

S'adresser, pour frêts et passages, aux Agents de la Compagnie :
A CETTE, **M. B. Rigaud**, transit, consignations, quai de la Darse, 12.
A BARCELONE, **M. J. Roura y Presas**, consignataire.
A VALENCIA, **M. F. Sagrista y Coll**, banquier.
A ALICANTE, **G. Ravello Hijo**, banquier.

CETTE. — Imprimerie et Lithographie A. CROS, quai de Bosc, 5.